



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Personnels de l'Administration et de l'Encadrement

Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par
Isabelle MARCHI-
BARBAUX
Tél. :
05 36 25 71 59
Mél :
ipr@ac-toulouse.fr

DPAE Direction des Personnels de l'Administration et de l'Encadrement

DPAE1

Affaire suivie par :
Noémie MARTINEL
Tél. :
05.36.25.76.21
Pierre MAGNERON
Tél. :
05 36 25 76 32
Mél :
dpae1@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch
CS 87703
31077 Toulouse
Cedex 4

Toulouse, le 10/12/2021

Le Recteur de l'académie de Toulouse
à

Mesdames et Messieurs les professeurs
des écoles

Mesdames et Messieurs les personnels
enseignants et d'éducation des collèges et
lycées de l'enseignement public

Mesdames et Messieurs les psychologues
de l'Education nationale et directeurs de
CIO

s/c de Madame et Messieurs les
inspecteurs d'académie, directeurs
académiques des services de l'Education
nationale

Mesdames et Messieurs les attachés
d'administration

s/c de Mesdames et Messieurs les
responsables de services, IA-DASEN et
chefs d'établissement

Objet : Appel à candidatures de faisant fonction de personnel de direction adjoint

La présente note a pour objet de lancer un appel à candidatures en direction des personnels d'enseignement, d'orientation, d'éducation et d'administration titulaires pour assurer des intérimis sous le statut de faisant fonction de personnel de direction adjoint.

Les personnels de direction sont amenés à devoir être remplacés à l'occasion de congés de maladie, de congés de maternité, de congés de formation ou à raison de tout autre motif réglementaire.

Une fois l'intérim terminé, l'agent reprend immédiatement ses fonctions antérieures dans son établissement d'affectation.

L'académie de Toulouse a besoin de renforcer son vivier de remplacement des personnels de direction pour l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi, il est fait appel à de nouvelles candidatures auprès de tous les personnels d'enseignement, d'orientation, d'éducation et d'administration, cadres A de l'académie de Toulouse, titulaires depuis au moins 5 ans, et désireux d'exercer les fonctions de personnel de direction adjoint.

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez donc candidater au titre du remplacement des personnels de direction, avec l'opportunité de mettre à l'épreuve de la réalité du terrain un projet d'évolution professionnelle que vous envisagez à court ou moyen terme, et de compléter de manière efficace la préparation au concours de recrutement des personnels de direction dans laquelle vous êtes peut-être engagé(e), notamment dans le cadre du plan académique de formation (PAF).



Ainsi, j'invite toute personne intéressée par cet appel à candidatures à adresser, par courriel uniquement, le dossier, ci-joint, dûment complété, accompagné d'un CV, aux deux adresses suivantes :

- dpae1@ac-toulouse.fr
- direction académique des services de l'Education nationale du département correspondant à votre résidence administrative :
 - o Ariège : sp09@ac-toulouse.fr
 - o Aveyron : ia12@ac-toulouse.fr
 - o Haute Garonne : assistant.da@ac-toulouse.fr
 - o Gers : ia32@ac-toulouse.fr
 - o Lot : cabinet46@ac-toulouse.fr
 - o Hautes-Pyrénées : cabinet65@ac-toulouse.fr
 - o Tarn : ia81-cabinet@ac-toulouse.fr
 - o Tarn et Garonne : cabinetia.ia82@ac-toulouse.fr

Vous préciserez dans l'objet du courriel « candidature faisant fonction direction 2021-2022 » suivi de vos nom et prénom.

Vous pourrez être invité(e) à un entretien.

Tous les candidats seront informés des suites données à leur demande.

Si votre candidature est retenue, et selon les besoins, vous pourrez ainsi être appelé(e) à assurer un remplacement de personnel de direction adjoint.

Un bilan de cette expérience sera établi par votre hiérarchie à l'issue du remplacement.

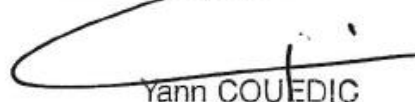
Il est précisé que les personnels ayant déjà candidaté au titre de ces deux dernières années scolaires (2019-2020 et 2020-2021) et dont le dossier de candidature a été accepté n'ont pas à transmettre un nouveau dossier.

Il est néanmoins recommandé de confirmer sa demande de maintien dans le vivier de faisant fonction, d'envoyer une actualisation de ses coordonnées si celles-ci ont changé (situation administrative, établissement d'affectation, téléphone...) et de préciser ses vœux géographiques si ceux-ci ont évolué.

Les nouveaux candidats, ainsi que les personnels dont la candidature est antérieure à l'année scolaire 2019-2020 devront transmettre leur dossier **au plus tard le lundi 10 janvier 2022**.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à cet appel à candidatures.

Pour le recteur et par délégation,
Pour le secrétaire général empêché,
Le secrétaire général adjoint
Directeur des ressources humaines



Yann COUEDIC

C.P.I. : Messieurs les doyens des IEN du 1^{er} degré, des IEN-ET, des IEN-IO, des IA-IPR
P.J. : Dossier de candidature